

**Question 8**

Points

Objectif évaluateur	1.1.3.3.3	Principes des actes administratifs	8 points
---------------------	-----------	------------------------------------	----------

**Situation de départ**

Beaucoup de documents de l'administration publique ont un caractère juridique et doivent être présentés sous une certaine forme. Afin qu'une décision soit juridiquement valable, elle doit toujours contenir certains éléments. En tant que collaborateur/trice de l'administration publique, vous connaissez les aspects formels d'une décision.

Cette question est composée d'une partie (a.). Vous pourrez obtenir 8 points au maximum.

**Tâche**

- a. Citez 8 éléments nécessaires afin qu'une décision soit juridiquement valable. Vous obtiendrez 1 point par élément pertinent, total 8 points.

1.

1

2.

1

3.

1

4.

1

5.

1

6.

1

7.

1

8.

1

T 8

Points  
obtenus